

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1256

présenté par
Mme de La Raudière

ARTICLE 26 BIS A

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« d'échange »

les mots :

« de paiement ou d'investissement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision qui reprend les termes du GAFI